

9 mai 2011

## **L'IRT Jules Verne : un projet stratégique pour une industrie française compétitive retenu dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir**

Le 9 mai 2011 : le Ministère de la recherche, de l'enseignement supérieur et l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) viennent de rendre publics les résultats de l'appel à projets « Instituts de recherche technologique » (IRT) financé par le « grand emprunt ». Le projet « IRT Jules VERNE », porté par le pôle de compétitivité EMC2, le PRES L'UNAM et le GIP Technocampus EMC<sup>2</sup>, a été retenu avec 5 autres dossiers parmi les 15 candidatures présentées.

### **Un dossier qui répond à 7 priorités pour l'ambition industrielle française :**

- Un projet au cœur d'enjeux industriels majeurs dans lequel les partenaires privés sont fortement engagés,
- Un projet académique de qualité, calqué sur le modèle européen de référence,
- Une réelle concentration géographique, pour développer des synergies multiples,
- Une participation effective des PME à la gouvernance,
- Une ingénierie de formation créée par et pour les acteurs de la filière,
- Un impact majeur sur l'emploi industriel,
- Une gouvernance partagée et efficace.

Ainsi, la pertinence et l'adéquation du dossier vis-à-vis des enjeux du Programme d'Investissement d'Avenir a convaincu le jury international mis en place par le Commissariat Général pour l'Investissement.

### **Un projet industriel ambitieux :**

L'IRT Jules Verne est avant tout un projet industriel dont l'ambition est de faire émerger des innovations dans le domaine des technologies avancées de production : composites, métalliques et structures hybrides. En valorisant l'excellence de la recherche publique régionale tout en stimulant la recherche privée l'IRT Jules Verne permettra de créer de nouveaux avantages compétitifs pour quatre marchés majeurs de l'industrie française : l'aéronautique, la construction navale, l'énergie et les transports terrestres.

### **Une décision qui conforte un écosystème collaboratif :**

Cette annonce concrétise plus d'une année de travail et de préparation qui s'inscrit dans la dynamique d'innovation collaborative et multi-filières impulsée sur le territoire par le Pôle de compétitivité EMC2 dans le domaine des matériaux avancés. De nombreux partenaires industriels se sont d'ores et déjà engagés (ACB, AEROLIA, AIRBUS, ALSTOM POWER, CETIM, DAHER-SOCATA, DCNS, EADS, FAURECIA, HYDROCEAN, PSA, SEGULA, STX EUROPE) aux côtés de partenaires académiques régionaux et nationaux (PRES L'UNAM, GIP GEMAC, Ecole Centrale de Nantes, Ecole des Mines de Nantes, Université de Nantes-Polytech Nantes, ICAM, LAUM - Université du Maine, CNRS, IFSTTAR, CEA) et des collectivités territoriales (Conseil Régional des Pays de la Loire, Nantes Métropole). De nombreuses PME

participeront également au projet via les réseaux du Pôle EMC2 et de la CCIR des Pays de la Loire, également signataires. Au-delà de ces partenaires, c'est tout un territoire qui s'est mobilisé en faveur d'un projet qui dessine un nouvel écosystème de la filière mécanique-matériaux ligérienne et lui donne une impulsion pour les 10 prochaines années.

#### **Un site unique au cœur du projet :**

L'IRT Jules Verne va conforter le développement industriel engagé sur le site de Bouguenais, il s'appuiera notamment sur les plateformes Technocampus EMC<sup>2</sup>, Technocampus Océan et le Centre Industriel de Réalité Virtuelle et comptera jusqu'à 60 000 m<sup>2</sup> qui inclura un campus universitaire de 1000 étudiants et un training center. Des sites satellites au Mans et à Saint-Nazaire contribueront également à la réalisation des projets. Les réalisations immobilières se feront grâce au soutien des collectivités locales (Carène, Le Mans Métropole, CG 44 et CG 72). A terme, l'IRT Jules Verne comptera un millier de personnes de recherche, dont un tiers en propre, il permettra la création de 5000 emplois et la préservation des 3 millions d'emplois industriels concernés. Le budget prévisionnel de près de 500 millions d'euros est en grande partie apporté par les industriels (150 millions d'euros) et comprend une forte dimension immobilière portée par la Région Pays de la Loire et les collectivités territoriales. L'Etat devrait apporter 150 millions.

#### **Une ambition mondiale au service des PME de l'écosystème :**

Grâce à une feuille de route technico-scientifique partagée par l'ensemble des acteurs et déclinée en projets qui seront menés par l'ensemble des équipes publiques et privées organisées en Unités Thématiques d'Excellence (UTE), ce nouvel institut de recherche technologique deviendra un des fleurons mondiaux dans le domaine des technologies de production. Une telle ambition passe par un volet formation complet qui s'appuiera sur un observatoire prospectif des métiers, des compétences et des formations. Ce volet permettra une véritable gestion des compétences, de l'opérateur au docteur, et valorisant l'interaction entre la formation initiale et professionnelle permettra de renforcer l'attractivité auprès des jeunes.

Une place importante a également été donnée aux PME afin qu'elles puissent non seulement faire valoir leurs compétences technologiques mais également en tirer les bénéfices. Ainsi le programme innovant et spécifique d'accompagnement pour la valorisation, la commercialisation et l'internationalisation était l'un des points forts de la candidature IRT Jules Verne. Ce programme, le CRIC (Cross Innovation Center), sera mené conjointement par le Pôle EMC2 et la CCIR des Pays de la Loire au bénéfice de l'ensemble des PME se développant par l'innovation, il proposera notamment un hébergement au sein d'un village d'entreprise et un dispositif d'incubation de projets.

#### **Les prochaines étapes :**

Suite à cette sélection les porteurs du projet seront invités à finaliser avec l'Etat et l'ANR les engagements respectifs. Une phase de préfiguration va désormais s'engager avant la mise en place des structures de gouvernance. Une réunion de lancement du projet sera prochainement organisée sous l'égide du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional des Pays de la Loire.

Les premières actions viseront à déposer les statuts de la Fondation de Coopération Scientifique (FCS IRT Jules Verne) et à lancer les premiers projets de l'IRT Jules Verne

**Contact Presse :** Sophie PEAN - [sophie.pean@pole-emc2.fr](mailto:sophie.pean@pole-emc2.fr) - Tél : 02 28 44 36 07